



COMMUNE DE SERVION

AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

Conformément aux dispositions de la Loi Cantonale Vaudoise sur la protection de la nature, des monuments et des sites du 10 décembre 1969 (LPNMS) articles 5, lettre b, et 6, alinéa 2 et sur son Règlement d'application du 22 mars 1989.

Et aux dispositions du règlement communal concernant La protection des arbres du 10 décembre 2018.

La Municipalité de Servion soumet à la consultation publique du

28 mars 2019 au 17 avril 2019

**sur la parcelle n° 460
propriété de la PPE « Résidences les Grands Prés »
p.a. Gérance Borgeaud SA
parcelle située à Ch. du Moléson 9-11 – 1077 Servion**

UNE DEMANDE D'AUTORISATION

**pour l'abattage d'un bouleau malade
diamètre du tronc d'environ 65 cm**

Les mesures compensatoires (arborisation ou taxe) seront déterminées par la Municipalité

**Le dossier peut être consulté au bureau technique
(Ch. des Moures 2 – Rez-de-Chaussée du Collège de Les Cullayes)
le mardi de 9h00 à 11h00 et le jeudi de 15h00 à 17h00
ou sur rendez-vous (021/ 903.35.28)**

**Les observations et/ou oppositions doivent être adressées par courrier à la
Municipalité (Chemin du Clos Joli 2 – case postale 61 - 1077 Servion)**

LA MUNICIPALITE



**COMMUNE
DE
SERVION**

1:500

Titre:

Date:
27.03.2019

Commentaire:

Ce plan ne représente pas toutes les canalisations souterraines en service, et n'engage pas la responsabilité de la Commune. La position des câbles d'éclairage public, des égouts, des conduites de gaz et d'eau peut être approximative. La position exacte est à déterminer par sondage. Pour la position des câbles Romande Energie SA, Swisscom et Cablecom s'adresser aux services concernés.

